



Section de Corse - 2 rue Gabriel PERI - 20000 Ajaccio

Ajaccio, le 01/02/2012

CONFERENCE DE PRESSE

Dans un courrier adressé à Maître ROMANI, son avocat, Guy ORSONI fait part de sa très grande détresse face au traitement judiciaire qu'il subit actuellement au travers de plusieurs procédures JIRS.

Récemment, ce sont ses avocats qui publiquement ont dénoncé un acharnement judiciaire.

Guy ORSONI s'adresse également à la Ligue des Droits de l'Homme.

Devant la gravité de ses propos, la LDH a décidé de répondre publiquement à cette interpellation lors d'une

CONFERENCE DE PRESSE

Judi 2 février à 10h

Hôtel Napoléon

Rue Lorenzo Véro

Ajaccio

Contact : 06 43 96 05 60